

Nouvelles fraîches



2022-09-28

Volume 8, numéro 7

Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue
Immeuble Albert Allain, 970, avenue Larivière, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4K5
Tél. : 819 762-0833, téléc. : 819 762-0575, abitibi-temiscamingue@upa.qc.ca
www.abitibi-temiscamingue.upa.qc.ca

Publipostage 40015960

Ne soyons pas seuls à défendre notre territoire

Le Québec est beau et grand. Il n'y a que cinq citoyens pour chaque kilomètre carré. Le territoire est riche avec un climat tempéré qui permet de développer une agriculture riche et diversifiée, mais aussi une forêt productive. Le Québec ferait l'envie de la vaste majorité des pays qui ont un climat aride et un territoire surpeuplé.

Par contre, ce vaste territoire est beaucoup plus fragile qu'il n'y paraît. Par exemple, seulement 2 % du territoire est propice à l'agriculture et cette petite proportion doit servir à nourrir 100 % des citoyens trois fois par jour. Puisque la population ne cesse de croître, mais que le territoire agricole ne grandit pas, il m'apparaît donc évident que non seulement sa protection, mais aussi sa mise en production doit faire partie des grandes priorités.

Pourtant, à part sous la pression de l'UPA, nous en avons peu entendu parler pendant la campagne électorale.

La richesse et la beauté du territoire agricole sont telles que plusieurs non-

agriculteurs veulent s'en emparer. Les pressions sont de plus en plus fortes et diversifiées. Certains voudraient les reboiser pour effectuer de la compensation de carbone, d'autres veulent y construire des quartiers résidentiels, des industries, ou d'autres encore veulent s'y établir à des fins de loisirs et admirer le paysage sans cultiver la terre.

Je comprends tout ce monde de vouloir empiéter sur le territoire agricole, car je le répète, il est beau et riche. Mais si sa vocation est altérée, c'est toute notre capacité à se nourrir qui disparaît.

Et l'enjeu du siècle à venir sera l'alimentation. Les experts le disent, la crise climatique rendra certaines parties du monde invivables. L'agriculture devra y être abandonnée et les populations déplacées. Les territoires comme le nôtre deviendront d'autant plus importants pour nourrir le Québec et la planète.

Or, que dira-t-on à nos enfants si, pour des raisons obscures, nous n'avons pas su résister aux pressions et dilapider notre plus grande richesse?

Face à une telle importance, la protection du territoire agricole doit demeurer sous le contrôle d'une autorité neutre et apolitique. Il est évidemment possible de permettre certains projets en zone verte sur des terrains qui ne sont pas propices à l'agriculture. D'ailleurs, 60 % des demandes d'implantation d'une nouvelle utilisation non agricole adressées à la Commission de protection du territoire agricole ont été acceptées en 2020-2021, en Abitibi-Témiscamingue. Le système actuel n'est pas parfait, mais il a le mérite d'être impartial et d'assurer une certaine protection des terres agricoles.

À nous tous d'être visionnaires et de conserver cette richesse pour les futures générations!



Pascal Rheault, président

Représentations de la Fédération par Martine Delage

25 août : Conférence de presse pour les « Portes ouvertes Mangeons local » (Normand Lemieux, vice-président).

30 août : Conseil d'administration de la Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue, en présentiel, au 970, avenue Larivière. Préparation des consultations d'automne, adoption des contrats de service, visite des locaux rénovés, préparation des rencontres électorales et autres sujets.

6 septembre : Comité de pilotage du projet de travailleur de rang d'Abitibi (Martine Delage, directrice).

9 septembre : Rencontre des directeurs régionaux (Martine Delage, directrice).

7 et 8 septembre : Conseil général de la Confédération de l'UPA. Rencontre avec les chefs des partis politiques. Vidéos des rencontres

disponibles sur la page Facebook de l'Union des producteurs agricoles (Pascal Rheault, président).

11 septembre : Journée « Portes ouvertes Mangeons local » qui remporte un vif succès! Plus de 1 200 citoyens et citoyennes viennent à la rencontre de l'agriculture à la Ferme Rose Haven de Lorrainville. Félicitations aux propriétaires, organisateurs et bénévoles!

13 et 14 septembre : Le conseil d'administration de la Fédération discute des enjeux agricoles avec les candidats régionaux des cinq principaux partis politiques. Le lien pour écouter les rencontres avec chacun des partis a été envoyé aux membres par courriel, le 21 septembre.

20 septembre : Colloque trimestriel SCF Conseils (Pascal Rheault, président).



22 septembre : C.A. du Collectif en formation agricole (CFA) de l'Abitibi-Témiscamingue pour réaliser le bilan des activités de la saison et le plan d'action 2022-2023 (Sophie Robichaud, répondante en formation agricole; Pascal Rheault, président; Martine Delage, directrice).

23 septembre : Table provinciale sur le financement FADQ-UPA (Normand Lemieux, vice-président).

PROJET DIODIVERSITÉ par Martine Delage

Dans le cadre du Plan d'agriculture durable (PAD) 2020-2030 du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), la fédération régionale a répondu à un appel de projet pour le volet « Projets interrégionaux ». En mai dernier, nous avons eu la confirmation de l'acceptation de notre projet sur l'amélioration de la biodiversité qui cadre dans les objectifs du PAD. Comme exigé par le MAPAQ, nous travaillons en regroupement de fédérations régionales avec la Gaspésie-Les Îles, la Capitale-Nationale-Côte-Nord et le Bas-Saint-Laurent.

Le type d'actions admissibles dans ce volet sont la sensibilisation, la communication et le transfert de connaissances par des actions collectives. Les principales initiatives qui seront mises en œuvre dans le projet sont :

- développer une synergie entre les acteurs du milieu et les producteurs par la mise en place de comités;
- réaliser une campagne de valorisation;
- préparer une campagne de sensibilisation et d'information auprès des producteurs (démonstrations à la ferme, témoignages des pairs, conférences d'experts, etc.) sur divers thèmes en lien avec la biodiversité, dont les bandes riveraines.

Divers organismes sont partenaires à la réalisation : les clubs-conseils en agroenvironnement, les organismes de bassin versant, les centres de recherche, les conseils régionaux en environnement, les producteurs agricoles, les conseillers du MAPAQ, etc. Vous serez informés au fur et à mesure que des activités seront organisées.

Assemblées générales annuelles par Martine Delage

Avec l'arrivée de l'automne vient aussi le temps des assemblées générales annuelles de l'Union! La Fédération, ainsi que les cinq syndicats locaux de l'Abitibi-Témiscamingue, tiendront leur assemblée générale annuelle au mois

de novembre. Au cours des prochaines semaines, vous recevrez, par la poste et par courriel, des invitations pour participer à ces rencontres.

Participer à l'assemblée générale annuelle est une excellente occasion

pour partager vos idées et pour orienter le travail de l'organisation. C'est également un moment pour jaser, rencontrer des collègues et partager vos réalités. Vous pouvez déjà inscrire ces activités à votre agenda!

Assemblée générale annuelle de la Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue

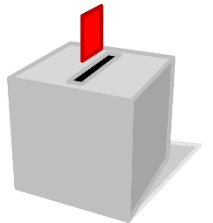
1^{er} novembre 2022, de 9 h 30 à 15 h 30, au Centre des congrès de Rouyn-Noranda. L'AGA sera suivie d'une porte ouverte des locaux rénovés du 970, avenue Larivière.

Assemblée générale annuelle des syndicats locaux

<i>Abitibi :</i>	17 novembre 2022, 20 h, salle des commissaires du Centre de services scolaire Harricana, à Amos
<i>Abitibi-Ouest :</i>	10 novembre 2022, 19 h, Club de golf Beattie, à La Sarre
<i>Rouyn-Noranda :</i>	21 novembre 2022, 19 h, salle de conférences de la fédération régionale de l'UPA, à Rouyn-Noranda
<i>Témiscamingue :</i>	9 novembre 2022, 19 h, Club de l'âge d'or, à Saint-Bruno-de-Guigues
<i>Vallée-de-l'Or :</i>	24 novembre 2022, 18 h, Traiteur Chez Vic, à Val-d'Or

Élection à la vice-présidence de la Fédération par Martine Delage

Le conseil d'administration vous informe que la période de mise en nomination au poste de vice-président de la Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue a débuté le 30 août 2022, à la mise en place du comité de mise en nomination, pour se terminer **le 17 octobre 2022 à minuit**. Selon la procédure de mise en candidature, le vice-président est élu par l'assemblée générale annuelle pour un mandat de deux ans. **Pour être admissible au poste de vice-président, chaque candidat ou candidate doit :**



- à la date de la fermeture des mises en nomination, être membre* d'un syndicat local affilié à la Fédération, selon les règlements en vigueur dans lesdits syndicats;
- être sans arrérages dans le paiement de sa cotisation;
- remplir et signer le formulaire de mise en nomination, disponible sur notre site Internet au : <https://abitibi-temiscamingue.upa.qc.ca/producteur>. Dans la section « Événements et activités », cliquez sur « En savoir plus » sous l'événement de l'assemblée générale annuelle. Le formulaire est également disponible sur demande à la Fédération, à abitibi-temiscamingue@upa.qc.ca ou au 819 762-0833, poste 4301;
- être appuyé de cinq membres en règle de l'un ou l'autre des syndicats locaux affiliés à la Fédération;
- remettre, par le moyen qu'il juge opportun, sa mise en candidature, quinze jours, sans exclusion, avant la tenue de l'assemblée générale annuelle de la Fédération, à l'adresse suivante : **Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue, COMITÉ DE MISE EN NOMINATION**, 970, avenue Larivière, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4K5.

Le formulaire de mise en nomination doit être retourné au comité de mise en nomination, formé de trois administrateurs, au plus tard, le 17 octobre à minuit. Le comité vérifie alors l'admissibilité du candidat ou de la candidate. Si plusieurs nominations étaient reçues, les délégués régionaux auraient à choisir leur représentant, par vote, lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra le 18 novembre.

***Définition de membre :** Peut être membre du syndicat, à condition qu'elle signe une demande d'adhésion, toute personne répondant à la définition de producteur agricole au sens de la Loi sur les producteurs agricoles (L.R.Q. c. P-28) et dont le domicile est situé sur un lieu d'exploitation dans le territoire du syndicat ou, à défaut, dont le principal site d'exploitation est situé dans le territoire du syndicat. L'adhésion au syndicat entraîne l'adhésion à l'UPA.

CENTRE D'EMPLOI AGRICOLE



POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR

Centre d'emploi agricole
Abitibi-Témiscamingue



PLACEMENT

Une aide personnalisée en recrutement de main-d'œuvre, description de postes, affichage sur diverses plateformes et présélection de candidats



RESSOURCES HUMAINES

Un service d'accompagnement en RH, des programmes pour l'embauche et la formation par FermEmploi, AgriEmploi et AgriFrancisation, ainsi que de l'aide financière disponible



SANTÉ ET SÉCURITÉ

Des conseils et de l'information grâce à une Mutuelle de prévention et au programme Prévention +

Depuis le 6 avril 2022, tout employeur doit mettre en place le régime intérimaire. Prenez rendez-vous!



FORMATION

Accès aux formations du Collectif en formation agricole, au guichet U+ et à la plateforme cible

Visitez le site www.uplus.upa.qc.ca et cible.agricarrieres.qc.ca

Contactez-nous : 819 762-0833

Linda Lavoie, poste 4321

Coordonnatrice du Centre d'emploi agricole
lindalavoie@upa.qc.ca

Sophie Robichaud, poste 4310

Conseillère à l'emploi et répondante en formation agricole
srobichaud@upa.qc.ca

Gabrielle Paquette, poste 4316

Conseillère en ressources humaines
gpaquette@upa.qc.ca



emploiat
CRFA08

CENTRE D'EMPLOI AGRICOLE

Travailleurs étrangers temporaires



APPELEZ-NOUS

Appelez pour des services-conseils adaptés à votre réalité.



SERVICE DE QUALITÉ

L'avantage de la force du réseau nous permet d'avoir des demandes approuvées à 99,9 %.



TOUJOURS PLUS

Vous aurez accès à de l'information et des formations adaptées pour vous et vos travailleurs.

Sophie Robichaud
Conseillère à l'emploi
tet-at@upa.qc.ca
819 762-0833, poste 4310

Un service de qualité par
des professionnels engagés



POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
Centre d'emploi agricole
Abitibi-Témiscamingue

Beaucoup de bonheur aux « Portes ouvertes Mangeons local »

par David Prince

Les citoyens de l'Abitibi-Témiscamingue n'ont pas perdu leur intérêt pour le monde agricole. Nous en avons eu une preuve de plus lors des « Portes ouvertes Mangeons local » qui ont eu lieu le 11 septembre, à la ferme laitière et céréalière Rose Haven de Lorrainville.

Pas moins de 1 207 personnes, de partout en Abitibi-Témiscamingue, ont participé au grand retour des « Portes ouvertes Mangeons local » après deux ans où nous avons dû annuler l'activité en raison de la pandémie. Il s'agissait de la 18^e édition de cet événement.

Propriétaires impliqués

« La température était idéale. Ce n'était pas trop chaud, mais nous n'avons pas eu de pluie. Je n'ai reçu que de bons commentaires des visiteurs et visiteuses qui ont apprécié l'organisation. Les propriétaires de la ferme, Liliane Larose, Michel et Hans Tenhave, ont



Un groupe d'une trentaine de nouveaux arrivants a notamment pris part à la journée afin de découvrir l'agriculture au Québec.



À la fin de la journée, le président par intérim du Syndicat local de l'UPA du Témiscamingue, Wallace Metcalfe (au centre sur la photo), a remis un panier de produits régionaux et des fleurs locales à la famille Larose-Tenhave.

fait un travail colossal pour préparer et tenir les portes ouvertes. Il y avait beaucoup de plaisir au pied carré. C'est important que les citoyens puissent apprendre comment et par qui est fabriquée leur nourriture », a mentionné le président de la Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue, Pascal Rheault.



Les visites guidées au champ et à l'étable ont été particulièrement appréciées.

Une cinquantaine de bénévoles ont fait en sorte que l'événement puisse avoir lieu et nous tenons à les remercier. Les visiteurs pouvaient visiter l'étable et en apprendre plus sur l'histoire de la ferme et la production laitière. Une visite au champ était également prévue pour voir les différentes étapes de la préparation du sol jusqu'à la récolte des

différentes plantes cultivées à la Ferme Rose Haven. Les enfants étaient particulièrement gâtés avec la mini-ferme, le concours de dessin, les jeux gonflables, etc.

Plusieurs producteurs locaux étaient aussi présents pour faire connaître et vendre leurs produits. Les travailleurs de rang étaient également sur place pour faire connaître leur travail essentiel.



Comme les autres années, le maïs était gratuit.

Élections : rencontres intéressantes des candidats

par David Prince

Le conseil d'administration de la Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue a rencontré, les 13 et 14 septembre, les représentants régionaux des cinq principaux partis qui souhaitent recueillir les votes lors de l'élection québécoise du 3 octobre prochain.

Pour faciliter la participation de tous en ces temps de récolte, les rencontres ont eu lieu par Zoom. Cette formule a d'ailleurs permis d'inviter, pour la première fois, l'ensemble des producteurs et productrices à assister aux rencontres. De plus, les échanges ont été enregistrés et le lien pour les visionner a été envoyé aux producteurs et productrices de la région.

Enjeux

Les principaux enjeux qui ont été abordés lors des deux journées ont été le revenu agricole, la hausse du coût des intrants et des taux d'intérêt, la protection des friches agricoles, l'état lamentable des ponts en région, l'entretien des cours d'eau et le fait que les agriculteurs sont des professionnels et doivent conserver le droit de prendre des décisions sans avoir à toujours passer par des agronomes.



Programmes AGRI 2021

Date limite de transmission des données financières sans pénalité reportée au 31 octobre 2022

Septembre 2022

Le 7 août 2022, l'Union des producteurs agricoles (UPA) a subi une cyberattaque affectant ses systèmes informatiques. Cet incident pourrait entraver la transmission des données financières requises dans le cadre des programmes AGRI. Pour cette raison, [La Financière agricole du Québec](#) reporte au 31 octobre 2022 la date limite de transmission des données financières sans pénalité aux programmes AGRI pour l'année de participation 2021.

Ce report s'applique aux entreprises participantes dont la date limite de transmission des données financières sans pénalité se situe entre le 7 août et le 30 septembre 2022, inclusivement. Vous trouverez cette date dans la *Lettre de rappel de demande de données financières 2021* disponible dans votre dossier en ligne.

- Habituellement, la date limite pour transmettre ses données financières sans pénalité est de neuf mois après la date de fin de son exercice financier. Il n'y aura donc aucune pénalité si les déclarations sont reçues au plus tard le 31 octobre 2022.
- Ainsi, la date d'application des pénalités aux programmes AGRI pour la transmission des données financières est repoussée exceptionnellement au 1^{er} novembre 2022.
- La date limite de transmission des données financières pour être admissible aux programmes AGRI demeure à 12 mois après la date de fin de son exercice financier.

Pour plus d'informations, contactez votre centre de services.

1 800 749-3646 | www.fadq.qc.ca

